VULLIENS

INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

SEPTEMBRE 2026

OBJETS	COMMUNICATIONS

Séance du 07 septembre 2026

Déchetterie	La Municipalité décide que la rétrocession de CHF 65.00 annuel pour les enfants jusqu'à l'âge de trois ans ainsi que les personnes âgées avec certificat médical, sera effectuée en espèces auprès du greffe Municipal.
Forêts	La Municipalité décide d'enlever provisoirement tous les bancs pour la sécurité.
Constructions	La Municipalité décide de délivrer le permis de construire sur la parcelle n°25.

Séance du 14 septembre 2026

Naturalisation	La Municipalité décide de valider positivement trois demandes pour trois personnes de la même famille.

Séance du 28 septembre 2026

Forêts	La Municipalité décide de fermer les deux chemins de Vaud Rando pour la sécurité.
Constructions	La Municipalité décide de préaviser favorablement un projet de transformation et de rénovation sur la parcelle n°274.